

**CONDITIONS FOR ROAD CUT PERMIT
RÈGLEMENTS POUR PERMIS DE COUPURE DE CHEMIN**

Permit fee - \$200 (non refundable) / Coût du permis - 200\$ (non remboursable)

After two (2) years of the road cut and a preliminary acceptance of the works, the road cut is inspected once again to ascertain that the surface has settled properly. If all is in accordance with the policies of the Public Works Department, the deposit is refunded. / Après deux (2) ans de la coupure du chemin et l'acceptation préliminaire des travaux, la coupure de chemin est inspectée à nouveau afin d'assurer que la surface a été rétablie correctement. Si tous les travaux sont faits d'après les normes du département des Travaux publics, le dépôt est remboursé.

DEPOSIT / DÉPÔT

- ▶ road cut, including the bore under the road from the ditch / coupure de fossé, incluant le forage en dessous d'un chemin à partir du fossé
 - . \$25 / square meter / 25 \$/ mètre carré
 - . \$500 minimum

- ▶ gravel cut of 3 metres or less in width of roadway / coupure de gravier d'une largeur de 3 mètres ou moins du chemin
 - . \$1,000
 - . \$50 per square meter for additional width / 50\$ du mètre carré pour largeur additionnelle

- ▶ asphalt cut under fifty percent (50%) of the travelling roadway and of 3 metres or less in width / coupure d'asphalte en-dessous de cinquante pourcent (50%) de la partie carrossable du chemin, d'une largeur de 3 mètres ou moins
 - . \$3,000
 - . \$200 per square meter for additional width / 200 \$ du mètre carré pour largeur additionnelle

- ▶ asphalt cut over fifty percent (50%) of the travelling roadway and of 3 metres or less in width / coupure d'asphalte au-dessus de cinquante pourcent (50%) de la partie carrossable du chemin, d'une largeur de 3 mètres ou moins
 - . \$5,000
 - . \$200 per square meter for additional width / 200 \$ du mètre carré pour largeur additionnelle